

Comité Technique Local du 13 mars: la DRFiP ne bat pas en retraite ! La démarche stratégique est en marche !



Toulouse, le 20 mars 2015

DECLARATION LIMINAIRE

La CGT Finances Publiques 31 a débuté ce CTL par une déclaration liminaire à l'offensive :

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1232>

YES WE CANNE



La première réaction suscitée par notre liminaire a porté sur le départ à la retraite du taulier. Cette remarque le fait plus sortir de ses gonds que les problèmes des services !

Sur la démarche stratégique, toujours le même disque rayé sur un air de Nougaro : « Ah ! Tu verras, tu verras ». La direction connaît bien ses propositions mais n'a pas la feuille de route de la casse de nos services. **Soucieuse de ne pas créer l'anxiété, elle sème la discorde...**

Sur les horaires d'ouverture au public, la direction, comme d'habitude, se moque des conditions de travail des personnels et du service public. Cette contre-réforme, qui est clairement la volonté de la direction, n'est pas assumée : les serveurs vocaux interactifs seront mis à jour par deux entreprises selon la taille des services. Quand ? Mystère. **Pire, la direction joue l'obscurantisme financier en ne communiquant pas les montants des devis.**

La CGT Finances Publiques continue de porter le mandat des 800 collègues qui ont signé la pétition unitaire en novembre.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

BUDGET

Le marché de nettoyage : la DGFIP a pour mission de contrôler l'application des marchés publics passés entre les entreprises et l'Etat ou les collectivités territoriales. Dans le même temps, la DRFiP31 s'assoie sur le respect de l'application des clauses du marché public passé avec la société de nettoyage GIMN'S.

L'article T4-2-1 du CCTP prévoit que le nettoyage des vitres, quelle que soit l'accessibilité, est inclus dans le forfait. **Laissant la crasse sur les vitres, la DRFiP31 aurait-elle anticipé la pénurie de lunettes pour regarder l'éclipse du 20 mars ?**

En application de la circulaire « Etat exemplaire », l'article 23.1 du CCAP de ce marché prévoit la réservation de 4.000 heures pour le recrutement de personnels en insertion professionnelle. **Alors que 129.000 demandeurs d'emplois ont été recensés pour l'année 2014 en Haute-Garonne, la direction ne juge pas utile de faire respecter cette clause.**



Travaux Cité Administrative : la CGT est intervenue sur l'urgence de réparer la climatisation du local informatique de la Cité administrative. **Alors que le problème perdure depuis novembre 2014, la DRFiP soucieuse des missions, prend le risque d'une panne informatique totale.** Après avoir insisté lourdement, la direction a daigné téléphoner à l'entreprise et nous informe d'une date d'intervention pour le lundi suivant. **Des nêfles ! Mardi, la CGT a été obligé de relancer la direction par un courrier (voir en page 4 du tract).**

Intérêts moratoires : dans un contexte de dotations globales en baisse, **les collectivités locales risquent de demander à l'Etat de payer les intérêts moratoires dus.** La mairie de Toulouse a lancé sa charte des marchés publics « small business act » impliquant une pression supplémentaire sur les services de la RFTM. D'ailleurs, dès l'automne 2014, la mairie de Toulouse avait interpellé la DRFiP31 sur le respect des délais de paiement. **A ce sujet, la direction s'est engagée à les communiquer par trésorerie. Dont acte !**

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr



PCE : la CGT et Solidaires ont accompagné une délégation de personnels des PCE vendredi 27 février. Les demandes matérielles sont repoussées aux calendes grecques. Renouvellement du parc en lien avec l'ESI, priorité aux postes qui utilisent SIRIUS Pro. Les écrans 22' seront renouvelés par moitié ou tiers sur les deux ou trois ans à venir. **Le DRFiP a fait le choix de trinquer à l'austérité lors de ses vœux pour la somme d'environ mille euros, ce qui représente 20 écrans 22' (soit la moitié du parc à renouveler pour les PCE).**

Géomètres : la CGT est intervenue pour signaler une injustice de plus concernant le régime indemnitaire des géomètres. Alors que la direction connaissait la date de remise des véhicules de fonction, elle n'a pas jugé utile de prendre ce fait en compte lors de l'harmonisation indemnitaire. Une semaine après, aucune réponse de la direction ! **La CGT sera vigilante quant à la suite qui sera donnée à ce sujet par une direction grassement payée.**



Fournitures : la dotation par agent passe de 35€ à 25€. La direction n'avait pas jugé utile d'informer les représentants des personnels en amont. Jusqu'à maintenant, la totalité de la dotation était utilisée. Va-t-il falloir ramener son stylo vide pour en avoir un neuf ? **La direction justifie la restriction budgétaire par l'amélioration des conditions de travail !!!**

Travaux de chauffage pour Ranguel et Colomiers et accessibilité personnes handicapées : le préfet a débloqué des fonds pour financer des travaux de réparation de chauffage sur Ranguel (tuyauterie) et Colomiers (remplacement des ventilo-convecteurs). **Des travaux d'accessibilité pour personnes handicapées sur les sites de Colomiers, Ranguel, rue des Lois, place Occitane, Mirail et Saint-Gaudens seront financés par le fond d'insertion des personnes handicapées à hauteur de 124 600 €.**

CARTON ROUGE!



Face à un nouveau budget d'austérité, seule la CGT a demandé un vote.

Le DRFiP s'est, à nouveau, retranché derrière la centrale pour refuser le vote et ne pas appliquer un règlement intérieur imposé aux organisations syndicales. **C'est ce qu'on appelle du « dialogue social » !**

BILAN CAMPAGNE ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Si ce dispositif mis en œuvre pour la deuxième année consécutive a permis de valoriser 71% des agents de la DRFiP31, **la CGT a rappelé son opposition à ce système d'évaluation.** Elle a tenu à mettre en évidence la diminution du nombre d'appels en CAP locale, principale conséquence de l'institution du recours hiérarchique, véritable frein à l'expression des personnels. L'ensemble des réserves n'ayant pas été distribué, **la CGT a dénoncé l'extrême dureté de traitement des dossiers d'appel en CAP locale.** La CGT a exigé que les **blocages de l'application EDEN-RH soient levés** afin de permettre la correction des anomalies constatées lors de la rédaction des comptes-rendus par les chefs de service. **La direction a confirmé que c'était possible à tout moment.** Enfin, **la CGT a exigé que les élus en CAPL soient étroitement associés à l'analyse de ce bilan et a demandé que soit communiqué la ventilation des valorisations homme/femme, temps partiel/temps plein et par service.**

BILAN FORMATION PROFESSIONNELLE

La CGT reste perplexe sur le dispositif mis en place pour répondre aux besoins de formation induits par les changements dus à l'ouverture des métiers à tous les agents. Encore une fois, aucune anticipation ! La direction botte en touche.

Le temps de trajets, c'est du temps de travail ! Nous continuerons à revendiquer sa compensation. **La direction reporte, à nouveau, sur les chefs de service la responsabilité de la compensation. Ils doivent faire preuve de « hauteur de vue ».** Pour la direction, il n'y a pas de sujet. Cependant, la réalité est toute autre...

Nous engageons les personnels qui rencontreraient des difficultés de cet ordre à nous informer.



A chômage de masse, travail gratuit : la CGT a dénoncé la dérive de certains chefs de service qui amène l'Etat à profiter de la main d'œuvre gratuite que constituent les stagiaires.

La CGT a aussi dénoncé le fait que des vacataires soient utilisés pour des travaux relevant d'un emploi statutaire. Encore une fois, la direction utilise ce moyen pour palier au manque de personnels. Elle ne doit pas envoyer des vacataires en lieu et place de renforts. **La CGT a exigé que la direction effectue un examen beaucoup plus attentif des demandes de renfort exprimées par les chefs de services.**

E-FORMATION : L'ART DU PLACARD À BALAIS



Après le départ pour l'Azerbaïdjan (10000 km aller/retour) du responsable de la formation pour un déplacement professionnel, **la direction impose des e-formations à moins de 30 km au personnels de la DRFiP31.**

La direction présente un projet qui n'est ni fait ni à faire !

Certains services ont été oubliés, les plans sont absents, pas d'information sur l'accessibilité des services en cas de fermeture, aucune prévision budgétaire (remboursement des frais de déplacement, travaux nécessaires, achat matériels, gestion des salles). **Pire, incapable de répondre en séance sur ces différents points, la direction propose un « placard à balais », selon ses propres mots, pour Muret.**



Le déploiement de la e-formation est prévue pour septembre, en vue d'une mise en place début octobre. La période n'est pas forcément la plus opportune pour l'ESI compte tenu de l'installation des nouveaux arrivants dans les services.

CONVENTION AVEC LA BANQUE POSTALE

La convention entre la DRFiP31 et la Banque Postale est sur le point d'être signée. Certaines trésoreries dégageront désormais leurs encaisses par transporteurs de fonds. La Banque postale ne permet plus le dégagement dans plusieurs de ses bureaux de poste, en raison du resserrement de ses services et des suppressions de personnels. **Ceci préfigure une volonté de démantèlement du service public.**

La direction annonce déjà l'absence de travaux immobiliers pour sécuriser les dégagements de fonds (par trapon). Elle préfère faire entrer des convoyeurs armés dans les services. **La CGT s'exprimera sur la sécurité des personnels lors du prochain CHST-CT du 30 mars.** D'autant plus que le budget « plan sécurité national Cahuzac » semble s'être évadé avec son initiateur, spécialiste en la matière...



Les dégagements à la Banque Postale relèvent des seuls chefs de service. Cette responsabilité ne peut être déléguée qu'uniquement et expressément sur ordre de mission.

La direction s'est engagée à faire un bilan de l'impact du paiement en numéraire limité à 300 €.

QUESTIONS DIVERSES À L'INITIATIVE DE LA DIRECTION



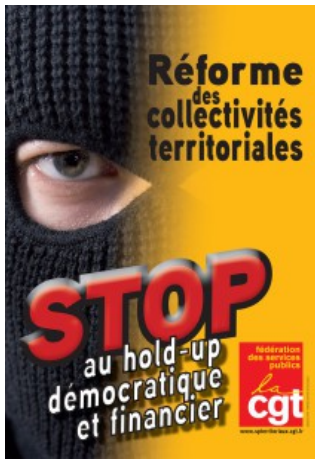
Quand le bâtiment va, tout va ! Projet immobilier : avec la rationalisation du parc immobilier, **la démarche stratégique est en marche.**

Premières victimes : **l'action sociale part de Toulouse pour aller à Balma (au PIAA) et les agents de la redevance iront rue des Lois.** Cette opération sera finalisée au plus tard pour l'été 2016.

La trésorerie municipale de Colomiers va déménager début 2016 dans les locaux de l'hôtel des finances de Colomiers.

Contrôles déontologiques : l'oeil de Moscou qui ne voit rien ! La DGFIP pratique avec zèle le contrôle de ses agents sans résultat. **Au lieu de se donner les moyens de récupérer le milliard de fraude fiscale en Haute-Garonne, la DRFiP31 préfère entretenir la suspicion à l'encontre de ses personnels.**

Équipe de renfort : la direction a renvoyé à plus tard la réponse à la lettre ouverte commune de la CGT et Solidaires.



Réforme régionale : Dans sa circulaire du 18 février 2015, le premier ministre Nicolas Valls a demandé au préfet de région d'établir avant le 30 avril, un diagnostic territorial. Certaines missions de la DRFIP de niveau régional sont concernées :

- niveau étatique : **politique immobilière de l'Etat, contrôle budgétaire en région (CBR), fond structurel européen, expertise et action économiques et financières ;**
- niveau régional : **paieries régionales**
- autres services : **services liaison rémunérations, services des pensions, SFACT et CSP.**

Il ne devrait pas y avoir de mobilité forcée selon la Direction.

Les deux paieries régionales devraient fusionner rapidement : au 1^{er} janvier 2016, budget unifié et au 1^{er} juillet 2016, on connaîtra le chef lieu de la région « Midi Roupillon ».

La CGT continuera de combattre cette casse des services publics. La CGT sera aux côtés des personnels pour porter leurs revendications !

Pôle patrimonial : Un groupe de travail sera mis en place début avril. **La CGT a exigé qu'un agent de chaque service soit représenté. Un point d'étape sera fait fin juin.**

MESSAGE AU DRFIP DU MARDI 17 MARS 2015 (quatre jours après le CTL)

Monsieur le Directeur Régional,

Lors du Comité Technique Local du vendredi 13 mars, nous avons abordé, notamment, la question des travaux ou bien encore de la mise à jour des serveurs téléphoniques.

Sur les travaux de la Machine Multi Applicative (MMA) de la Cité Administrative, la Direction a affirmé en séance que la société AGTHERM devait intervenir ce lundi 16 mars. Aujourd'hui, rien n'a été fait. Nous pouvons comprendre que des impondérables de dernière minute vous aient empêché de réaliser ces travaux. Mais il aurait été de bon aloi de nous en informer.

Quels travaux et quel calendrier sont prévus pour réparer la climatisation de la MMA ?

Sur la mise à jour des serveurs téléphoniques, la Direction a indiqué en séance qu'elle était en attente de devis des entreprises. Nous apprenons, aujourd'hui, que ce serait la société TGSO qui aurait été choisie pour les centres des finances publiques de petite taille ! A aucun moment, vous nous avez indiqué le nom de cette entreprise et de celle retenue pour les centres des finances publiques de grande taille.

Pire, la direction est en train d'interroger les centres des finances publiques pour savoir si les horaires d'accueil téléphoniques sont les mêmes que ceux d'ouverture au public !!!

A aucun moment, il n'a été question de remettre en cause les horaires d'accueil téléphonique.

Soit cela démontre, une nouvelle fois, la façon dont vous gérez les contre-réformes des missions de service public au sein de la DRFIP 31, soit vous avez l'intention réelle de remettre en cause les accueils téléphoniques sans en informer les représentants des personnels (comme à l'accoutumée).

Enfin, nous vous avons demandé la transmission du détail des loyers non budgétaires. A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu. Que faut-il entendre par là ?

Monsieur le Directeur Régional, vous comprendrez aisément notre colère face à l'attitude désinvolte de la Direction.



Ce CTL marathon (9 heures de séance) confirme l'analyse de la CGT : les personnels doivent s'emparer de leur avenir !

Pour la CGT, la démarche stratégique, C'EST NON !

**Toutes et tous en grève
et en manifestations
le 9 avril !**



Vos représentant-e-s CGT Finances Publiques 31

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNE-BRISON, Marie-Christine LAINE, Séverine BOLOGNESI-FOURCADE, Grégory LAGARDERE et Alain PRANDO